



La culture religieuse des Beaucerons : permanences et formes nouvelles, 1852-1940

Hugues Brunoni

Volume 67, 2001

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006763ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006763ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Brunoni, H. (2001). La culture religieuse des Beaucerons : permanences et formes nouvelles, 1852-1940. *Études d'histoire religieuse*, 67, 69–79.
<https://doi.org/10.7202/1006763ar>

Résumé de l'article

En Beauce, les années 1850 à 1940 sont témoins d'une mutation de la culture religieuse. Si le redressement des conduites pascales — qui conduisit à des niveaux de pratiques frisant l'unanimité — en représente la manifestation la plus remarquable, elle n'en est pas la seule. L'assistance à la messe dominicale, sans atteindre la même conformité, s'améliore grandement. Les mœurs se réforment et les pratiques de dévotion se répandent. En témoignent la fidélité croissante aux promesses de tempérance, et l'empressement toujours plus grand à gagner les indulgences. Mais pour que s'implante ce nouveau modèle de piété, il aura fallu que le clergé accroisse sensiblement ses moyens d'encadrement.

La culture religieuse des Beaucerons : permanences et formes nouvelles, 1852-1940

Hugues Brunoni¹
Université du Québec à Trois-Rivières

RÉSUMÉ : En Beauce, les années 1850 à 1940 sont témoins d'une mutation de la culture religieuse. Si le redressement des conduites pascales – qui conduit à des niveaux de pratiques frisant l'unanimité – en représente la manifestation la plus remarquable, elle n'en est pas la seule. L'assistance à la messe dominicale, sans atteindre la même conformité, s'améliore grandement. Les mœurs se réforment et les pratiques de dévotion se répandent. En témoignent la fidélité croissante aux promesses de tempérance, et l'empressement toujours plus grand à gagner les indulgences. Mais pour que s'implante ce nouveau modèle de piété, il aura fallu que le clergé accroisse sensiblement ses moyens d'encadrement.

ABSTRACT: In the Beauce region, the years 1850 to 1940 saw a change in religious practices and culture. Whereas the turnaround of Easter observance, – which leads to quasi-unanimous religious practice –, is the most remarkable manifestation, it is not the only one. Sunday church observance, while not attaining the same levels, did improve greatly. By the same token, mores are reforming and manifestations of devotion become more widespread. Witness the growing adherence to promises of temperance, and the ever-increasing willingness to earn indulgences. But in order for this new model of religious devotion to take root, the clergy had to significantly increase its means of control over the population.

* * *

Réputés insoumis², les Beaucerons représentent une population toute désignée pour qui souhaite mesurer la pénétration d'un modèle de piété dont

¹ Hugues Brunoni est étudiant à la maîtrise en études québécoises et membre du Centre interuniversitaire d'études québécoises à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il tient ici à remercier son directeur de recherche, le professeur René Hardy, pour l'aide apportée à la rédaction du présent article.

² Madeleine Ferron, avec la collaboration de Robert Cliche, *Les Beaucerons ces insoumis : petite histoire de la Beauce, 1735-1867*, Montréal, Hurtubise, 1974, 174 p.

l'inculcation s'obtient sous l'effet conjugué de l'encadrement clérical et de la pression sociale³. Si la région s'est forgé une identité propre, marquée par l'habitude des corvées, la pratique d'une certaine forme d'autarcie et la mise en œuvre d'une justice populaire parallèle, elle le doit à l'isolement relatif dans lequel elle s'est longtemps maintenue⁴. Pour appréhender cet espace, douze paroisses, disséminées de part et d'autre de la Chaudière, composent un échantillon jugé représentatif⁵. Constitué à part égale de localités riveraines et périphériques, il rend compte de la diversité régionale dans ses multiples aspects et à travers les époques. De surcroît, il retient une part plus que significative des effectifs régionaux, soit les deux tiers en 1852 et encore tout près de 40 % vers 1940.

Dans le cadre de cet article, nous aborderons la culture religieuse sous l'angle des rapports qui s'établissent entre le prescrit et le vécu, le respect des préceptes de l'Église définissant les pratiques religieuses⁶. À cet égard, les conduites pascales et dominicales représentent les indicateurs les plus révélateurs de l'adéquation au message clérical, ces devoirs étant gravement obligatoires et d'une valeur symbolique très élevée. Mais ce portrait ne saurait être complet sans tenir compte des pratiques non sacramentelles. Toutefois, compte tenu de l'espace imparti, nous nous limiterons à présenter deux de ces indicateurs de la pratique surérogatoire : l'empressement à gagner les indulgences et la fidélité aux promesses de tempérance.

I. Pratiques pascales et dominicales

C'est Fernand Boulard qui prétendait qu'« on n'est pas vraiment et complètement chrétien sans être pratiquant⁷ ». Faire ses Pâques et assister à l'office du dimanche sont deux obligations qui ont en commun de se

³ René Hardy et Jean Roy, « Encadrement social et mutation de la culture religieuse en Mauricie, 1850-1900 », *Questions de culture. Les régions culturelles*, 5, 1983, p. 61-79 ; « Mutation de la culture religieuse en Mauricie, 1850-1900 », Joseph Goy, Jean-Pierre Wallot et Rolande Bonnain, dir., *Évolution et éclatement du monde rural. Structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises XVII^e-XVIII^e siècles*, Actes du colloque franco-québécois d'histoire rurale comparée tenu à Rochefort-sur-Mer en 1982, Paris/Montréal, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales/Presses de l'Université de Montréal, 1986, p. 397-415.

⁴ Daniel Carrier, « L'aventure beauceronne : territoire, peuplement et économie », *Cap-aux-Diamants*, 3, 3, automne 1987, p. 17-18.

⁵ Il s'agit des paroisses de Saint-Anselme, Saint-Bernard, Sainte-Claire, Saint-Elzéar, Saint-François-de-Beauce (Beauceville), Saint-Georges, Saint-Isidore, Saint-Joseph-de-Beauce, Sainte-Marie, Saint-Prosper, Saint-Séverin et Saint-Victor-de-Tring.

⁶ Gabriel Le Bras, *Études de sociologie religieuse*, tome second, *de la morphologie à la typologie*, Paris, PUF, 1956, 409 p.

⁷ Fernand Boulard, *Premiers itinéraires en sociologie religieuse*, Paris, Éditions Économie et Humanisme/Les Éditions ouvrières, coll. « Sociologie religieuse », 1, 1954, p. 19.

dérouler à l'église en présence du curé. Pour Gabriel Le Bras, leur accomplissement définit l'*observant*⁸. Et si l'utilisation de la pratique pascale aux fins de mesurer l'intensité religieuse n'a plus à être démontrée, la pratique dominicale, qui semble avoir été un peu plus négligée, mérite tout autant qu'on s'y attarde.

A. Confession annuelle et communion pascale

Pour mener à bien l'étude des conduites pascales, une alternative s'offrait à nous : considérer toutes les communions enregistrées dans le cours d'une année, ou nous en tenir aux seules communions accomplies dans le temps pascal. En bout de ligne, c'est la seconde option que nous avons retenue. D'abord parce qu'il s'agit de l'information que nous livre notre source dans la plupart des cas. Ensuite, parce que cette façon de faire permet de mesurer toute la distance qui sépare le comportement des fidèles du modèle qu'on tente de leur inculquer.

Vers 1855, c'est en moyenne plus du quart des communicants qui ne font pas la communion pascale (voir tableau 1), une proportion qui oscille entre 10 et 55 % selon les paroisses. Au même moment, l'abstention à la confession annuelle s'établit autour de 4 %, révélant un précepte déjà largement respecté, avec des taux inférieurs à 2 % dans deux paroisses sur trois. Vingt ans plus tard, les fidèles qui s'abstiennent de communier à Pâques ne comptent plus que pour 11 % du total des communicants, tandis que la proportion de ceux qui négligent la confession demeure pratiquement inchangée. Mais il faudra attendre la décennie 1880 pour que les deux taux finissent par se rejoindre, aux environs de 4 %. Ils chemineront alors de pair jusqu'à l'atteinte d'une presque unanimité des pratiques qui survient au cours des dix à quinze ans qui suivent.

Mais comme l'abstention à la confession annuelle n'est jamais très élevée, le redressement des conduites doit s'expliquer autrement que par un regain de ferveur religieuse. De fait, la diffusion de la morale ligurienne a beaucoup à voir avec cette hausse des pratiques. Parce que cette nouvelle approche prône une plus grande mansuétude au confessionnal⁹, sa mise en application se manifeste par l'abandon progressif du délai d'absolution. À cet égard, nos sources révèlent que la pratique de reporter le pardon des péchés est encore en vigueur dans les années 1850, comme en fait foi cette remarque du curé de Beauceville, dans laquelle le pasteur exprime clairement sa sévérité et son attachement aux conceptions rigoristes. « En 1853,

⁸ G. Le Bras, *Études de sociologie...*, p. 400.

⁹ Jean Roy, « Quelques influences françaises sur l'historiographie religieuse du Québec des dernières décennies », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 51, 2, automne 1997, p. 312.

Tableau 1

Évolution de la pratique pascale en Beauce, 1852-1940*

Périodes	Communion pascale		Confession annuelle	
	Nombre de paroisses considérées	Pourcentage moyen d'abstention	Nombre de paroisses considérées	Pourcentage moyen d'abstention
1852-1856	8/10	25,8 %	8/10	4,3 %
1857-1861	5/10	21,0 %	5/10	4,3 %
1862-1866	4/10	23,4 %	4/10	6,9 %
1867-1871	5/10	11,2 %	5/10	0,9 %
1872-1875	11/11	11,1 %	9/11	3,9 %
1876-1879	8/11	5,7 %	8/11	4,7 %
1880-1882	7/11	4,2 %	8/11	2,2 %
1883-1885	8/11	5,3 %	12/11	4,8 %
1887	12/12	4,1 %	12/12	3,3 %
1890	11/12	2,5 %	11/12	1,8 %
1893	12/12	1,2 %	11/12	1,0 %
1897	9/12	0,7 %	7/12	0,6 %
1900	11/12	1,1 %	8/12	0,5 %
1903	9/12	0,9 %	9/12	0,5 %
1907	11/12	0,3 %	7/12	0,2 %
1910	12/12	0,1 %	9/12	0,1 %
1913	12/12	1,1 %	10/12	1,0 %
1917	11/12	0,1 %	7/12	0,0 %
1920	8/12	0,2 %	6/12	0,2 %
1923	10/12	0,0 %	—	—
1927	11/12	0,1 %	—	—
1930	12/12	0,1 %	—	—
1933	11/12	0,1 %	—	—
1937	12/12	0,1 %	—	—
1940	10/12	0,1 %	—	—

* Pour établir les taux moyens correspondant à chaque sous-période, nous avons d'abord calculé les taux moyens pour chacune des paroisses, pour ensuite calculer la moyenne de ceux-ci.

Source : *Rapports annuels*, archevêché de Québec.

écrit-il, 970 personnes ont fait leurs Pâques parce que je ne les connaissais pas ; en 1854, 776 seulement¹⁰ ». À la même époque, d'autres curés font preuve d'une attitude semblable, notamment celui de Saint-Georges, qui mentionne qu'« un grand nombre [de paroissiens] ne s'[...]approchent [de la confession] qu'une fois l'an à Pâques, et non humblement, [de sorte] que plusieurs sont rendus indignes de la communion pascale¹¹ ». Mais le délai d'absolution n'est sans doute pas le seul facteur auquel imputer l'écart qui sépare la communion pascale de la confession annuelle. Habités aux reports d'absolution, les fidèles ont dû réapprendre l'obligation dans laquelle

¹⁰ *Rapport annuel*, Beauceville, 1854.

¹¹ *Rapport annuel*, Saint-Georges, 1859.

ils se trouvaient de communier dans la période prescrite. Par exemple, on sait qu'en d'autres régions, la coutume existait de communier à Noël plutôt qu'à Pâques¹².

Entre 1860 et 1875, les curés de la Beauce semblent déjà moins portés à refuser l'absolution. Le plus souvent, ils invoquent d'autres raisons pour excuser le retard d'un certain nombre de leurs paroissiens : caprices de la rivière, impraticabilité printanière des chemins, absences imputables à la récolte du sucre d'érable. Dans ce contexte, l'allongement de six semaines du temps pascal – qui intervient à compter de 1875 – a permis de réhabiliter bon nombre de retardataires¹³. De fait, quelques années plus tard, presque tous ceux qui se confessent dans l'année communient aussi dans la période pascalle. La petite proportion des paroissiens qui se tiennent encore à l'écart des sacrements – souvent depuis plusieurs années – est alors décrite comme étant surtout composée d'emplacitaires réfractaires au paiement de la capitation, d'aubergistes, et d'ivrognes notoires. Est-ce à dire que ces gens craignaient de ne pas recevoir l'absolution, ou étaient-ils simplement peu portés vers la religion ? L'état actuel de nos connaissances ne nous permet pas de le préciser. Mais quoi qu'il en soit, ce dernier noyau de résistance est vaincu en une dizaine d'années, avec l'atteinte d'une conformité quasi absolue – caractérisée par des taux d'abstention inférieurs à 1 % – avant la fin du XIX^e siècle. Par la suite, les quelques fidèles qui, dans chaque paroisse, refusent encore et toujours de se conformer, seront qualifiés par les curés de « maniaques » ou de « toqués », des gens dont on dira par exemple qu'ils ne sont « pas responsables de leur idée fixe¹⁴ ».

B. Assistance à la messe dominicale

Mais peut-on dire de l'assistance à la messe dominicale qu'elle connaît une évolution semblable à celle de la pratique pascalle ? À cet égard, on regrette que le curé, dans son rapport annuel, ne nous livre pas le nombre des *messalisants*. En lieu et place, il nous fait plutôt part d'une impression générale. Exploiter ce genre d'information implique un certain travail d'interprétation. Pour y parvenir, nous avons convenu de séparer en trois catégories distinctes chacune des réponses soumises à l'évêque. Par exemple, si le curé mentionne que la messe est « très bien » suivie, que c'est le cas « de toute la paroisse », ou que « l'assistance est exemplaire », nous considérons que sa fréquentation est *bonne*. Par ailleurs, si le curé indique qu'on s'y présente « de manière générale », que « l'on s'en dispense trop

¹² René Hardy, *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec, 1830-1930*, Montréal, Boréal, 1999, p. 130.

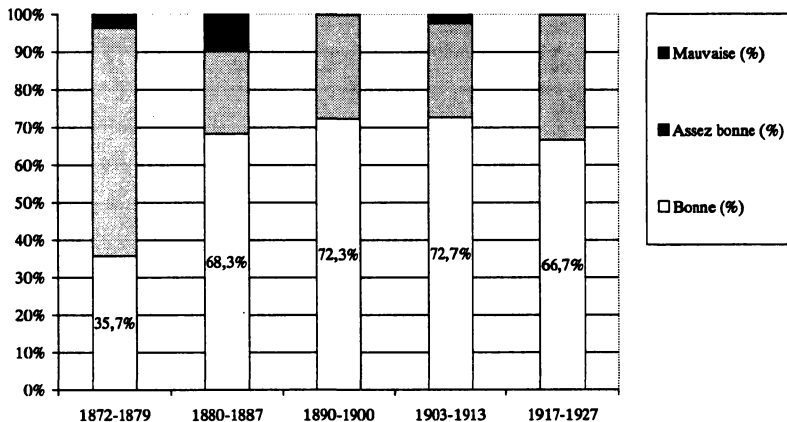
¹³ *Ibid.*, p. 129.

¹⁴ *Rapport annuel*, Saint-Isidore, 1920.

facilement », ou que « quelques-uns sont peu scrupuleux », on retient que l'assistance est tout de même *assez bonne*. Mais dans les cas où – selon les propres mots du curé – « ça laisse beaucoup à désirer », qu'« un assez grand nombre manque la messe sans raisons suffisantes », ou pire encore, « que presque personne n'y assiste », force est alors d'admettre que l'assistance est *mauvaise*. La même méthode nous a permis de catégoriser l'empressement à gagner les indulgences, de même que la fidélité aux promesses de tempérance.

Ce n'est à compter des années 1870 que nous sommes en mesure d'étudier l'assistance à la messe du dimanche (voir graphique 1). Et déjà, il appert que la grande majorité des curés se trouvent plutôt satisfaits de la pratique dominicale, même si ce n'est encore que le tiers des rapports qui qualifient l'assistance d'irréprochable. Mais cette proportion atteindra 70 % dès la décennie 1880, avant de plafonner et de se maintenir à ce niveau jusqu'en 1927. Force est donc de constater qu'au contraire de la pratique pascale, l'unanimité n'est jamais atteinte dans ce domaine.

Graphique 1
Assistance à la messe dominicale en Beauce, 1872-1927
(Pourcentage de mentions)



Source : *Rapports annuels paroissiaux*, archevêché de Québec.

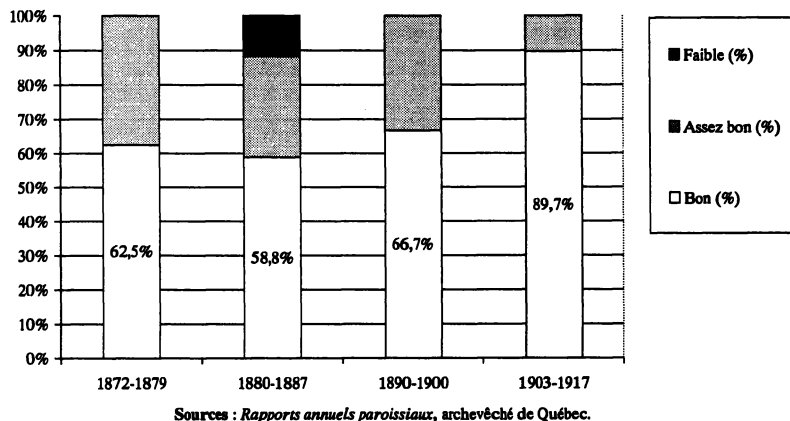
L'étude des pratiques obligatoires nous livre l'image d'une Beauce où l'observance est à l'honneur. Dans le cas de la communion pascale, l'abandon du délai d'absolution et l'allongement du temps pascal ont largement contribué à l'atteinte de la conformité, alors que dans le cas de la pratique dominicale, la répétition hebdomadaire de l'obligation n'a pas été sans permettre la persistance d'un certain degré de déviance. Mais il n'en demeure pas moins que les niveaux atteints traduisent une très grande fidélité aux comportements prescrits par l'Église. Au point où nous pouvons qualifier

d'observants les Beaucerons de la fin du XIX^e siècle. Mais qu'en est-il de l'accueil qu'ils réservent aux autres aspects du message que véhicule le clergé ? Les pratiques de dévotion récoltent-elles la faveur populaire ? De même, prêtent-ils une oreille attentive aux recommandations d'un clergé qui s'est mis en tête de réformer les mœurs, en tentant notamment de les faire renoncer à la boisson ?

II. Empressement à gagner les indulgences

À cet égard, examinons d'abord l'empressement des fidèles à gagner les indulgences (voir graphique 2). Jusqu'aux années 1830, l'épiscopat se monte encore très réticent à les octroyer, par crainte notamment de heurter la sensibilité des protestants¹⁵. Mais avec la montée du courant ultramontain, qui marque l'avènement d'une Église triomphante, et qui valorise une piété plus démonstrative et ostentatoire, on assiste, à compter des années 1840 et 1850, à un élargissement systématique de l'accès aux indulgences, ces primes qui accompagnent la plupart des actes religieux et qui leur procurent plus d'efficacité dans la quête du salut éternel. Au cours du dernier quart du XIX^e siècle, le clergé beauceron augmente considérablement les occasions qu'il fournit aux fidèles de gagner des indulgences¹⁶, notamment

Graphique 2
Empressement à gagner les indulgences en Beauce, 1872-1917
(Pourcentage de mentions)



¹⁵ Christine Hudon, *Prêtres et fidèles dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, 1820-1875*, Sillery, Septentrion, 1996, p. 338.

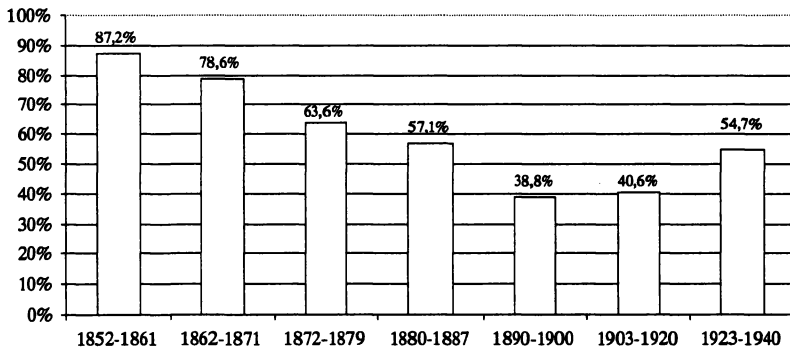
¹⁶ Louis Rousseau et Frank W. Remiggi, dir., *Atlas historique des pratiques religieuses. Le Sud-Ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, p. 111.

par la mise sur pied de nombreuses associations volontaires paroissiales. Ce plus grand accès, loin de freiner l'ardeur des paroissiens, semble les inciter au contraire à manifester davantage de dévotion. Entre 1890 et 1917, à une époque où, rappelons-le, la pratique pascale est devenue quasi unanime, la proportion des paroisses dont les habitants « s'efforcent¹⁷ » de gagner les indulgences passe de 60 à 90 %. Ce qui laisse à penser que la culture religieuse poursuit sa mutation, la montée des pratiques de dévotion succédant au redressement des pratiques obligatoires.

III. Fidélité aux promesses de tempérance

Mais qu'en est-il d'un précepte moral comme celui de la tempérance ? Dans son rapport de 1861, le curé de Saint-Bernard dit de ses paroissiens qu'« ils ont la croix [de tempérance] dans la maison sur la muraille, et la bouteille dans le coffre¹⁸ ». Cette remarque témoigne d'une situation très largement répandue. Établie dans la quasi-totalité des paroisses dès les années 1840 ou 1850, la société de tempérance est alors l'objet d'une adhésion massive (voir graphique 3).

Graphique 3
Adhésion à la société de tempérance en Beauce, 1852-1940
(Pourcentage d'adhérents par rapport au nombre de communiant)



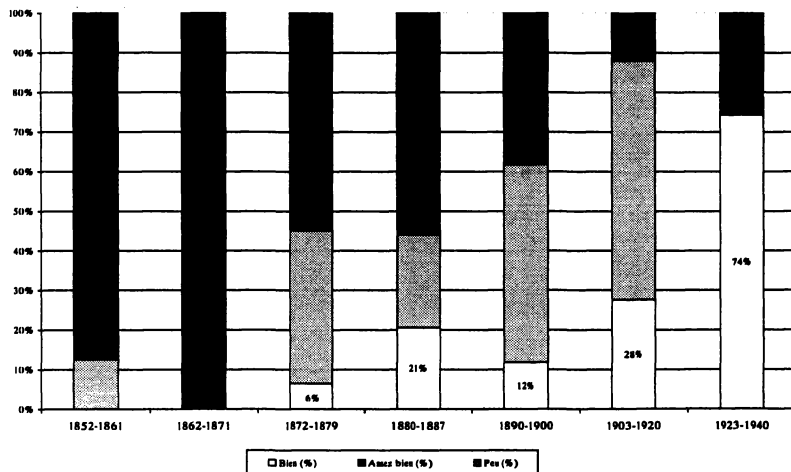
Pourtant, la plupart des associés se montrent incapables de respecter leur engagement de « ne jamais faire usage d'aucune boisson enivrante, ni

¹⁷ Dans le questionnaire épiscopal en vigueur de 1872 à 1927, la question se formule ainsi : « Y a-t-il des indulgences dans le cours de l'année et s'efforce-t-on de les gagner ? »

¹⁸ *Rapport annuel*, Saint-Bernard, 1861.

de vin, ni de grosse bière¹⁹ » (voir graphique 4). Entre 1852 et 1861, même si presque 90 % des communicants sont membres en règle de la société, il en va tout autrement du respect qu'ils portent à ses prescriptions. Dans ces années, ce sont 87 % des rapports qui font état d'une piètre fidélité aux promesses de tempérance. Et si ce n'était pas déjà suffisant, un mouvement de désaffection s'amorce dès la décennie suivante, qui se poursuit jusqu'à ce que les associés ne représentent plus – entre 1890 et 1920 – qu'environ 40 % des fidèles en âge de communier. Si l'entre-deux-guerres insuffle un regain de vie à la société, le véritable changement réside ailleurs. Car en dépit de cette remontée des effectifs, l'adhésion demeure bien en deçà des niveaux atteints précédemment. En fait, c'est au chapitre du respect accordé à la tempérance qu'un redressement des conduites se manifeste, au point de mener à un complet renversement de situation. De presque unanimement délinquants qu'ils étaient à l'origine, les adhérents se rapprochent graduellement des comportements prescrits. Si bien qu'entre 1923 et 1940, les associés se montrent fidèles comme jamais, alors que près des trois quarts des rapports s'entendent pour les qualifier de véritables tempérants ; des adhérents certes beaucoup moins nombreux, mais ô combien plus sincères. Mais reste à savoir ce que nous mesurons vraiment. Est-ce la diminution effective de la consommation d'alcool, ou la résignation du clergé à l'égard d'une nouvelle réalité, dans laquelle les auberges et autres débits de boisson sont dorénavant là pour rester ? La question demeure en suspens.

Graphique 4
Fidélité à respecter les promesses de tempérance en Beauce, 1852-1940
(Pourcentage de mentions)



¹⁹ Marcel Trudel, *Chiniquy*, Trois-Rivières, Éditions du Bien Public, 1955, p. 32.

Qu'il s'agisse de l'empressement à gagner les indulgences, ou du respect porté aux promesses de tempérance, nul doute qu'un cheminement se manifeste, qui conduit vers une plus grande conformité au prescrit, la plupart des paroisses révélant une situation dans laquelle les comportements considérés adéquats prévalent largement. Mais pour ce qui est de l'unanimité des conduites, il appert que ce phénomène se limite exclusivement à l'observance des pratiques pascales.

IV. L'encadrement clérical comme facteur explicatif

La mutation qui transforme la religion des Beaucerons s'accomplit dans un contexte où le clergé multiplie les moyens d'encadrement : prolifération des associations volontaires, déploiement d'une pastorale « extraordinaire », implantation de communautés religieuses enseignantes. Autant d'efforts qui ont en commun de s'exercer à l'échelle de la paroisse. À cet égard, le resserrement progressif du maillage paroissial est un phénomène qui prend toute son importance.

À compter des années 1840, la Beauce est le théâtre d'une succession de fondations de paroisses. De 12 qu'elles étaient en 1852, leur nombre passe à 41 en 1940. Comme cette augmentation surpasse la croissance démographique, elle implique une diminution des populations paroissiales. En 1852, les paroisses de plus de 2 000 habitants comptent pour 56 % de toutes celles de la région ; une proportion qui chute à 27 % en 1891. En outre, le resserrement a pour autre effet de diminuer la taille des paroisses, entraînant l'apparition d'unités pastorales de moins en moins vastes. De telle sorte que les fidèles profitent d'une proximité accrue de l'édifice du culte, ce qui n'est pas sans favoriser la fréquentation des sacrements, offices et catéchismes.

Mais en même temps qu'il se fait plus présent, le clergé s'applique à modifier les comportements des fidèles. À cette fin, les associations volontaires jouent un rôle de premier plan. Remises à l'honneur à compter des années 1830, les différentes confréries, associations de dévotion et œuvres pieuses ont tôt fait de se multiplier. De 1852 à 1900, leur nombre passe en moyenne de trois à neuf par paroisse. Participant du même effort pédagogique, les retraites paroissiales se font graduellement plus fréquentes. S'inscrivant dans la foulée des missions du milieu du siècle, ces prédications spéciales fournissent aux fidèles l'occasion de se confesser et de communier en grand nombre. Mais au-delà de leur effet ponctuel, c'est dans leur caractère répétitif que réside l'influence des retraites. Ce faisant, elles ont pu contribuer à faire accepter les conceptions ligouriennes relatives à la confession. En outre, l'introduction des communautés religieuses enseignantes, amorcée en Beauce dès 1823, transforme radicalement le paysage paroissial.

De 10 % qu'elle était en 1855, la proportion des localités disposant d'une telle institution atteint 75 % en 1920.

Conclusion

La culture religieuse des Beaucerons subit une profonde mutation dans le courant du XIX^e siècle. Mais c'est en comparant la région avec la demi-douzaine d'autres à avoir fait l'objet d'une semblable étude²⁰, que nous sommes en mesure de juger de sa spécificité. Or, au strict plan des conduites pascales, elle est celle où la déviance persiste le plus longtemps. Dès lors, on pourrait croire que les habitants de la Beauce se soient montrés plus réfractaires que les autres aux prescriptions de l'Église, comme leur fameuse réputation pouvait le laisser présager.

²⁰ Pascale Dupont, « Conformité et déviance : la pratique religieuse au Saguenay, 1886-1951 », mémoire de maîtrise (études régionales), Université du Québec à Chicoutimi, 1995, 172 p. ; R. Hardy, *Contrôle social...* ; C. Hudon, *Prêtres et fidèles...* ; Jean-François Inizan, « L'évolution des pratiques religieuses dans le diocèse de Joliette, 1850-1960 », mémoire de maîtrise (histoire), Université Rennes II, mai 1998, 116 p.